



ASSOCIATION NATIONALE DES GENS DU VOYAGE CITOYENS

9-11, avenue Michelet - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 82 02 60 13 - Fax. 09 74 44 55 06 - Email : angvc@sfr.fr

Site Internet : www.angvc.fr

VIE ASSOCIATIVE

Dernières actus - 3

Agenda du délégué - 4

Une nouvelle communication - 5

VIE PRATIQUE

Instruction en famille - 6

Tarification de l'électricité sur les aires d'accueil - 6

Habitat adapté et TFL - 6



À LA UNE | Amende forfaitaire délictuelle, vers une généralisation du dispositif ?

C'est un nouveau revers dans la mobilisation contre le dispositif d'amende forfaitaire délictuelle. Après le feu vert du Conseil constitutionnel le 19 janvier dernier, c'est désormais le Conseil d'Etat qui balaye d'un revers de main le recours introduit par les associations représentatives des Voyageurs. En dépit d'une note vivement critique du Défenseur des Droits, la décision rendue le 17 mars 2023 par la plus haute juridiction administrative, suit à l'aveugle les recommandations du Rapporteur public.

Ces deux décisions viennent donc ouvrir les portes à une possible généralisation de l'AFD. Pour rappel, il s'agit d'une procédure exceptionnelle pour certains délits (dont l'installation illicite sur terrain d'autrui), sans procédure judiciaire contradictoire, ni jugement. Elle est fixée à 500 € en cas d'installation illicite et peut être majorée à 1000€ en cas de retard de paiement. Le dispositif a été vivement critiqué, entre autre choses car le Président de la République en a fait un outil spécifique contre les "gens du voyage", mais aussi parce qu'il contrevient au principe de personnalisation de la peine (prévu par le Code pénal) ou qu'il est mis en place dans un contexte où seuls 26 départements sur 95 respectent la loi Besson sur l'accueil. Par ailleurs, l'AFD présente de nombreuses failles de forme, tant sur l'envoi de l'amende par courrier simple (une ineptie administrative), que sur les modalités de contestation qui obligent à la consignation des sommes en attente de décision finale. L'ANGVC au sein de la coalition formée contre l'AFD, étudie actuellement les actions à mener. Une affaire à suivre de près...

SUR LE FRONT

Lutte mémorielle - 7

La caravane comme logement - 7

Voyageurs en lutte - 7

L'ANGVC porte plainte - 7

CULTURES VOYAGEUSES

Barvalo au Mucem - 8

Nos conseils lectures - 8

Les autres chemins - 8

L'EDITO

William Acker, le Délégué Général

C'est avec une certaine joie que je vous écris ce premier éditto de 2023 et aussi mon premier en tant que Délégué général.

Début janvier j'ai pris la suite de Marc Béziat, avec à la fois l'ambition de poursuivre son rigoureux travail, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives en terme de projets et de financements. L'ANGVC est reconnue pour son sérieux et la qualité de ses contributions. Nous sommes une association de Voyageurs, dédiée au conseil et à la défense des droits des Voyageurs et nous le resterons encore longtemps. Mais il m'apparaît désormais nécessaire d'élargir le champ et les modes d'action de l'association pour la rendre plus visible et faire en sorte qu'elle puisse porter nos combats haut et fort !

Comme vous, je constate qu'il est de plus en plus compliqué de vivre en caravane, en famille et de préserver nos traditions. La première raison est celle du rejet ancestral des Voyageurs par une partie de la société, l'autre (qui n'est que le résultat de la première) est celle du système d'accueil et des règles imposées qui contraignent les Voyageurs à vivre là où l'on daigne bien leur laisser une place (c'est-à-dire, presque nul part). Il nous faut donc s'attaquer aux causes du mal et à ses traductions dans le droit et les politiques publiques.

Nous devons lutter pour faire changer les regards sur les Voyageurs, nous rendre plus visibles dans l'espace public et faire en sorte que les choses ne puissent être décidées sans nous. Lutter pour faire connaître et reconnaître nos histoires, nos mémoires, afin qu'elles ne soient pas oubliées et surtout qu'elles servent de fondations solides pour que les jeunes générations continuent à cultiver la fierté d'être Voyageur. Lutter pour continuer de voyager et d'habiter, car l'un ne va pas sans l'autre. Comme tous les autres citoyens, les Voyageurs doivent avoir accès à des endroits où s'arrêter mais aussi à leur chez-soi.

En adhérant à l'association vous participez déjà à ces luttes communes, mais vous pouvez aussi vous engager de manière différente, en étant donateur, bénévole ou administrateur.

C'est dans cette perspective d'ouverture que l'association entame l'année 2023. Côté salarié nous vous informons à regret du licenciement de notre assistante juridique dont le travail et la rigueur n'apparaissaient pas suffisants pour le poste. Nous sommes donc en prospective pour la remplacer. De mon côté, j'achève une formation universitaire complémentaire en droit de l'urbanisme et de l'environnement afin de répondre au mieux aux difficultés des familles.

Côté projets, nous lançons deux nouveaux groupes de travail sur la mémoire de l'internement des "nomades" et sur le traitement médiatique réservé aux Voyageurs. Dans cette perspective l'association a demandé le soutien de la Fondation de France pour les trois prochaines années.

Une petite éclaircie vient nous faire dire que le moment se doit d'être saisi. Le 31 janvier 2023 la Première Ministre Elisabeth Borne a annoncé la création prochaine d'un Musée dédié à la mémoire des « nomades » pendant la seconde guerre mondiale à Montreuil-Bellay, où tant des nôtres ont souffert. Cette annonce ouvre une perspective espérée depuis de nombreuses années, 77 ans après la libération des camps et 7 ans après la reconnaissance officielle par le Président de la République de ces crimes d'Etat.

Enfin notre prochaine étape se déroulera aux Saintes-Maries-de-la-Mer en mai prochain. Comme l'année passée, la mairie refuse la tenue du marché des Voyageurs sur la Place des Gitans et souhaite restreindre les espaces dédiés aux caravanes.

Comment traduire ces décisions ? Je répondrai sans trop me mouiller que Madame la Maire veut bien des retombées touristiques et économiques du « pèlerinage des Gitans », mais pas desdits Gitans ! Cela va s'en dire que nous ne nous laisserons pas faire et mettrons tout en œuvre pour que cet événement puisse se tenir dans les meilleurs conditions.

VIE ASSOCIATIVE

Conseil d'administration

Lors de la réunion du conseil d'administration le 10 mars 2023, le rapport d'activité 2022 a été présenté et validé. Vous en retrouverez une synthèse en annexe. A l'occasion de cette réunion, les discussions ont longuement porté sur les conditions d'accueil lors du prochain pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer et la stratégie à adopter par l'ANGVC. Les administrateurs ont par ailleurs validé l'organisation prochaine des commémorations du camp de Saliers le 23 mai 2023 et le lancement de deux groupes de travail sur les projets média et mémoire. Enfin, Pierre Perio administrateur de l'ANGVC dans le Nord annonce qu'il met fin à son mandat après quelques années à nos côtés. Il restera cependant un relai indispensable de l'association dans le Nord et continue d'œuvrer auprès de familles de Voyageurs par l'association Romano Pral.



Assemblée générale

La prochaine AG de l'ANGVC se tiendra aux Saintes-Maries-de-la-Mer le lundi 22 mai à partir de 14h. Cette année l'association a souhaité organiser en plus de l'AG un évènement grand public au relais culturel avec une projection de film. L'accès nous a pour l'instant été refusé par la mairie. Nous sommes donc en recherche de solutions alternatives et ne manqueront pas de vous communiquer prochainement le lieu exact de l'AG. Pour rester au courant, suivez nos réseaux sociaux ou contactez nous.

Pôle juridique

Depuis le 1er janvier 2023 plus d'une centaine de familles ont contacté l'ANGVC. Cette assistance aux Voyageurs nécessite un pôle juridique tenu depuis plusieurs années par Yanaël Karsenty. Actuellement en congés parental, son remplacement était assuré par une assistante juridique qui vient d'être licenciée pour faute grave après plusieurs mises en garde du bureau depuis novembre 2022, suite à de nombreux retards et absence injustifiées. L'association cherche donc activement une personne à ce poste. Sous réserve d'obtention de financement, nous envisageons par ailleurs de passer ce poste à temps plein d'ici la fin de l'année 2023.

Candidatures 2023 au Conseil d'administration

Cette année 3 nouvelles candidatures seront proposées au poste d'administrateur lors de la prochaine assemblée générale. Il s'agit de Tatiana Winterstein, Sandra Théodore et Ritchy Thibault. Vous trouverez leurs candidatures en annexe. Pour rappel, devenir administrateur à l'ANGVC est une possibilité offerte à chaque adhérent à jour d'adhésion depuis au moins 1 an. Le Conseil d'administration est le cœur décisionnaire de notre association, il est donc nécessaire d'en prendre grand soin et de le renouveler régulièrement. Si vous êtes intéressés pour 2024, rapprochez-vous de nous afin de mieux connaître le rôle des administrateurs.

Bénévolat à l'ANGVC

L'association souhaite revoir ses dispositifs d'accueil et d'accompagnement des bénévoles. Depuis le début de l'année 7 personnes ont pris contact avec nous pour s'investir auprès de nos causes. L'ANGVC proposera prochainement des missions de bénévolat correspondant à ses besoins et qui permettront d'orienter au mieux les personnes qui souhaitent œuvrer avec nous. Cette année les missions envisagées sont :

- représentation locale de l'ANGVC auprès des Voyageurs et des commissions des schémas départementaux
- participation au projet mémoire
- participation au projet média
- aide à la communication

AGENDA DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Janvier

- 4 janvier** : interview avec Secours Catholique
- 5, 6 et 7 janvier** : formation en droit de l'urbanisme et de l'environnement - Université de Rennes
- 9 janvier** : réunion inter-associative sur le contentieux stratégique de l'AFD
- 13 janvier** : réunion du Bureau
- 18 janvier** : entretien avec le CASNAV de Créteil
- 18 janvier** : réunion du groupe de travail mémoire
- 19 janvier** : intervention de formation de l'ANGVC auprès de l'ADGVE
- 19 janvier** : interview avec La Gazette des communes
- 23 janvier** : participation à la commission gens du voyage de Brignoles
- 26 janvier** : réunion sur les indicateurs eau de la Coalition eau
- 26 janvier** : entretien avec le Collectif des Femmes d'Hellemmes-Ronchin
- 30 janvier** : journée de formation des administrateurs à Avignon

Février

- 2, 3 et 4 février** : formation en droit de l'urbanisme et de l'environnement - Université de Rennes
- 6 février** : groupe de travail autour de l'exposition Barvalo au Mucem
- 10 février** : entretien avec la FNASAT
- 14 février** : audition par député Bruno Fuchs
- 15 février** : rencontre avec la Fondation de France sur le nouveau projet média
- 16 février** : interview avec le journal Le Parisien
- 17 février** : entretien avec le Collectif des femmes d'Hellemmes Ronchin
- 17 février** : réunion du Bureau
- 22 février** : entretien préalable à une sanction disciplinaire de Morgane Mercier avec Lucile Scheid
- 25 février** : intervention à Lille sur la question des aires d'accueil, auprès du Collectif des Femmes d'Hellemmes Ronchin, de Streetpress et du Collectif d'urbanisme populaire de Lille.

Mars

- 1 mars** : réunion avec un avocat à propos de la situation de familles en difficultés sur Grenoble.
 - 1 mars** : restitution de l'étude de la Coalition eau
 - 6 mars** : réunion avec le CCFD
 - 7 mars** : réunion avec la Métropole de Grenoble
 - 7 mars** : interview pour le podcast Rideau Rouge
 - 8 mars** : audition avec la Députée Ersilia Soudais, nouvelle présidente du groupe d'étude gens du voyage à l'assemblée nationale
 - 9 mars** : réunion du groupe de travail Caravane de la Commission Consultative Nationale des Gens du Voyage
 - 10 mars** : conseil d'administration
 - 14 mars** : réunion auprès du Comité entente du Défenseur des Droits
 - 17 mars** : réunion auprès de l'Observatoire des Expulsions
 - 20 mars** : intervention à l'Université d'Angers auprès de Samuel Delepine sur la relégation spatiale des Gens du Voyage dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations
 - 21 mars** : réunion avec l'association Joffrey Gallois
 - 23 et 24 mars** : formation en droit de l'urbanisme et de l'environnement - Université de Rennes
 - 29 mars** : Réunion de l'Observatoire des Expulsions
 - 30 et 31 mars** : formation en droit de l'urbanisme et de l'environnement - Université de Rennes
 - 31 mars** : réunion plénière à la CCNGDV
-

UNE NOUVELLE COMMUNICATION POUR L'ANGVC

Plus de visibilité sur les réseaux sociaux

Cette année nous développons notre présence dans les médias et sur les réseaux sociaux. Trois nouveaux comptes ont été ouverts en plus de Facebook. Vous pouvez désormais nous retrouver sur Twitter, linkedin et instagram.

Une nouvelle charte graphique est également en cours d'élaboration, elle permettra de visibiliser davantage les actions de l'association auprès du grand public et de ses adhérents.

Un site internet mis à jour

Le succès de notre site internet n'est plus à démontrer avec plus de 11500 visites mensuelles en 2022. Il est une référence pour beaucoup de professionnels ou Voyageurs qui souhaitent s'informer des dernières jurisprudences et actualités juridiques. Pourtant il ne reflète pas toutes les possibilités qu'offre l'ANGVC, il manque notamment un onglet pour le bénévolat et globalement il manque de contenus photos et vidéos. Cette année l'objectif sera donc de revoir l'architecture et l'interface du site. Une bénévole s'est proposé pour nous aider à cette tâche.

Des projets pour sensibiliser et faire connaître

Le lancement d'un projet média en 2023 vise à réunir journalistes et Voyageurs pour réfléchir ensemble au traitement médiatique des Voyageurs. Comme vous le savez la majorité des articles de presse paraissant sur le sujet traitent de crimes et de délits. Souvent les médias ne s'intéressent aux Voyageurs que dans les pires situations. Pour pallier à cela l'ANGVC souhaite produire des ressources à destination des journalistes et proposer une charte d'engagement à la signature des rédactions de médias locaux et nationaux. 15 journalistes ont pour l'instant répondu favorablement à l'appel, ainsi qu'une chercheuse en linguistique. Si ce projet vous intéresse vous pouvez proposer d'intégrer un des groupes de travail dédié en écrivant à angvc@sfr.fr

Des outils de communication modernisés

Cette année nous allons mettre en place une lettre d'information mensuelle qui sera envoyée par mail et permettra de se tenir au courant des dernières actualités autour des projets de l'association et des évolutions politiques et législatives.

Par ailleurs l'ANGVC cherche à organiser prochainement des visioconférences grand public régulières afin d'apporter un éclairage sur différents sujets (habitat, accueil, droits, scolarisation, discriminations, luttes, etc.)

Pas d'APL pour les Gens du Voyage

Pourtant nous aussi nous payons un loyer pour vivre sur les aires d'accueil.

ANGVC

Pas de retraite pour les Gens du Voyage

Avec une espérance de vie moyenne de 65 ans, nous risquons de ne pas en profiter longtemps.

ANGVC



Visuels publiés sur les réseaux. Chaque fois, ils sont accompagnés d'un texte destiné à sensibiliser le grand public et renseigner les Voyageurs sur leurs droits.

VIE PRATIQUE

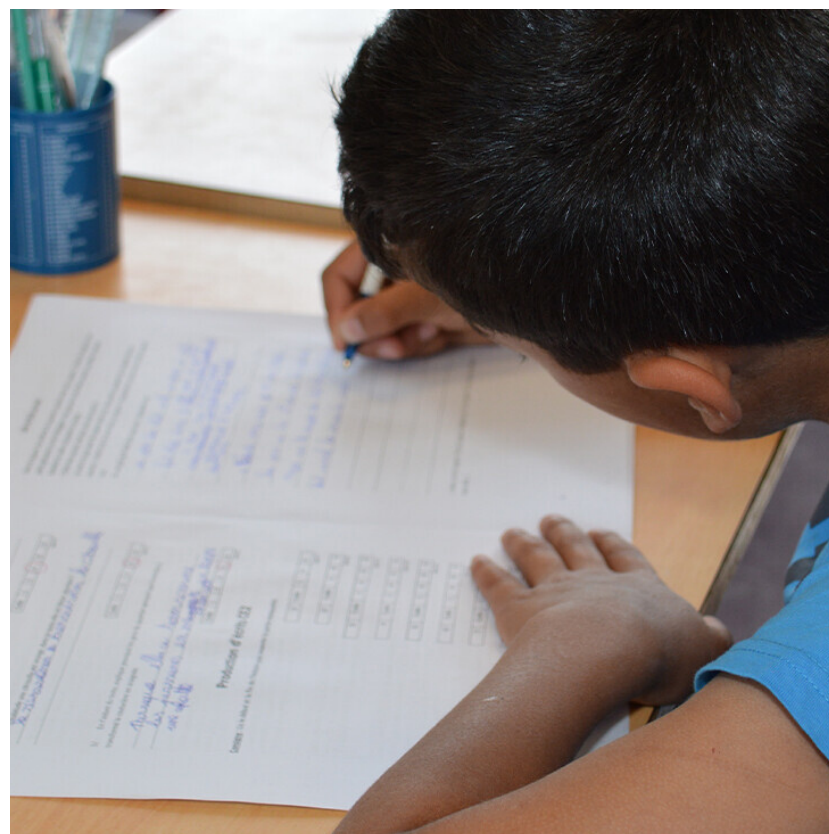
Instruction en famille : demande à faire avant le 31 mai 2023 !

Les parents souhaitant scolariser leurs enfants au CNED doivent impérativement faire une demande d'instruction en famille avant le 31 mai 2023. Depuis la loi du 24 août 2021 dite Loi confortant le respect des principes de la République, les contrôles se sont drastiquement durcis. Il est désormais nécessaire de prouver son itinérance pour justifier d'un recours à l'instruction en famille.

Ce changement brutal n'est pas pour sécuriser les parcours scolaires des enfants car faute de justificatifs certains parents n'ont pu inscrire leurs enfants en 2022. Pour éviter de se retrouver le bec dans l'eau, veillez à conserver le maximum de documents prouvant votre itinérance :

- papiers de marchés
- factures d'aire d'accueil
- dossiers d'inscription des enfants dans différentes écoles
- etc.

La liste n'est pas exhaustive et surtout, les pièces administratives recevables peuvent changer d'une académie à l'autre. Pour être sûr de bien faire, l'ANGVC vous fournit en annexe de ce bulletin un schéma récapitulatif.



Tarification de l'électricité sur les aires d'accueil

Depuis le 1er janvier 2023 nous assistons à l'explosion de certains tarifs dans les aires d'accueil de quelques collectivités comme dans la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou dans l'Orne.

Sachez qu'au delà de 15% d'augmentation ces augmentations sont illégales, puisqu'elles contreviennent à deux décrets du 29 décembre 2022 étendant le bouclier tarifaire aux aires d'accueil et terrains familiaux. Nous avons constaté des augmentations allant jusqu'à 380% dans certaines collectivités !

En cas d'augmentation soudaine ayez plusieurs réflexes :

- 1- conservez l'ensemble des courriers annonçant l'augmentation
- 2- Demandez une copie du règlement intérieur de l'aire d'accueil
- 3- Conservez votre convention d'occupation
- 4- Appelez nous pour être conseillé sur les démarches à suivre pour un retour à la normale.

Obtenir un habitat adapté ou un terrain familial : faites vos demandes !

Obtenir une solution de logement pour les Voyageurs relève souvent du parcours du combattant. Pourtant il est impératif d'avoir quelques réflexes, notamment de bien penser chaque année à renouveler sa demande de logement social sur le site internet www.demande-logement-social.gouv.fr.

Veillez à bien remplir le CERFA 1469*03 notamment en page 5, pour le logement recherché pensez à cocher "Maison", le nombre de pièces souhaité (il faut que ce soit cohérent avec la taille de la famille). Indiquez en premier la localité souhaitée et écrivez dans les précisions complémentaires : "Demande de terrain familial pour l'installation de mes résidences mobiles constitutives de mon logement permanent et principal".

En cas de difficulté pour remplir le dossier, l'ANGVC peut vous orienter dans vos démarches.

SUR LE FRONT



Poursuivre la lutte mémorielle

L'ANGVC lance cette année un projet mémoire qui a pour objectif de former un groupe de travail composé d'adhérents volontaires pour imaginer et mettre en place de nouvelles actions autour de la mémoire des Voyageurs pendant la seconde guerre mondiale, partout en France. Ce groupe de travail vise à faire émerger des initiatives locales, en partenariat avec les familles de Voyageurs, les associations de Voyageurs ou des associations mémorielles locales et d'autres structures comme les établissements scolaires. Le projet mémoire vise à terme à ce que l'ensemble des sites des anciens camps d'internement pour "nomades" fassent l'objet de commémorations et à l'organisation de voyages du souvenir destinés aux descendants d'internés et de déportés Voyageurs.

Revendiquer la caravane comme logement

La commission consultative nationale des gens du voyage, dont fait partie l'ANGVC a travaillé pour produire un rapport sur la possibilité de considérer la caravane comme logement dans le droit. Ce rapport est actuellement en cours de finalisation et présentera nos recommandations pour améliorer cette zone d'ombre de la loi qui est aujourd'hui à l'origine de nombreuses injustices. En ne reconnaissant pas la caravane comme logement, les incidences sont nombreuses, impossibilité d'accéder aux APL, d'être protégé par la trêve hivernale, de vivre plus de 3 mois sur son propre terrain, etc.

Accompagner les Voyageurs en lutte

L'ANGVC accompagne les Voyageurs en lutte partout où elle le peut.

Depuis le début d'année deux collectifs ont été accompagnés, le premier est celui des femmes de l'aire d'accueil d'Hellemmes-Ronchin (59), qui lutte depuis 13 ans pour être relogé. Leur aire d'accueil est polluée et la santé des personnes qui y vivent se dégrade. Constituées en collectif depuis toute ces années, elles ont décidé de monter leur association en 2022. L'ANGVC les a accompagné sur la recherche de financement et continue à les conseiller pour développer leur projet associatif.

Autre région, autre problème, l'ANGVC est intervenu auprès de plusieurs familles des aires d'accueil gérées par ALOTRA, dont les tarifs d'électricité ont explosé en début d'années, avec des factures de près de 1000€ par mois pour un emplacement ! L'intervention de l'ANGVC a permis une première baisse de moitié des tarifs. Nous continuons à suivre le dossier auprès de ces familles afin de faire appliquer le droit.

L'ANGVC porte plainte

L'ANGVC a déposé plainte contre le Sénateur Hervé Marseille et saisi l'ARCOM suite à ses propos tenus le 8 février sur Radio J, comparant les interventions des députés LFI à l'Assemblée Nationale à un "camp de gitan" et poursuivant "on est pas aux Saintes-Maries-de-la-Mer ici !". Encore un qui n'a pas du croiser beaucoup de "gitans" dans sa vie...

CULTURES VOYAGEUSES



Gabi Jimenez, Caravanes sous deux cyprès, 2001. Huile sur toile © Gabi Jimenez, photo : Mucem / Marianne Kuhn

Barvalo. Roms, Sinti, Manouches, Gitans, Voyageurs...

Une exposition événement au Mucem

Du 10 mai au 4 septembre le Mucem présente une exposition événement à Marseille, consacrée à l'histoire et à la diversité des peuples romani d'Europe. Une histoire indissociable de celle de l'antitsiganisme, contre lequel ceux que l'on continue parfois d'appeler « Tsiganes » luttent depuis un millénaire.

Développée en collaboration avec l'Eriac, l'exposition « Barvalo » a été conçue par une équipe de dix-neuf personnes d'origine romani (Roms, Sinti, Manouches, Gitans, gens du voyage / Voyageurs) et non romani, de nationalités et de profils différents. Dont trois membres de l'ANGVC : Nelly Debart (Présidente), Sacha Zanko (Administrateur) et William Acker (Délégué général).



Les autres chemins, un film loin des clichés

Emmanuelle Lacosse, 2021 – 88 minutes
Francki appréhende sa vie comme sur son ring de boxe. Son parcours est celui d'un homme tiraillé entre un mode de vie reçu en héritage et les injonctions de la société. Voyageur à la croisée des chemins, Francki revendique sa différence et espère garder sa liberté. Un film tout en douceur, loin des clichés, simple et vrai, comme on aime.

Nos conseils lectures

Patrick Williams, "Tsiganes, ou ces inconnus qu'on appelle aussi Gitans, Bohémiens, Roms, Gypsies, Manouches, Rabouins, Gens du voyage...", éditions PUF, 2022

Ce livre est construit en deux parties : « Souvenirs » et « Définitions ». « Souvenirs » est le récit de la rencontre de Patrick Williams avec les Manouches de la Creuse et avec les Rom Kalderash de Paris.



Aurélien Garand,
"Depuis qu'ils nous ont fait ça...",
éditions du bout de la ville, 2022

Le 30 mars 2017, Angelo Garand est abattu de cinq balles par le GIGN chez ses parents. Son crime : il n'était pas rentré d'une permission de sortie à la prison de Poitiers où il purgeait une courte peine. Cinq ans après, malgré le combat acharné de sa soeur Aurélie, tous les recours sont épuisés. Ceux qui ont tué son frère ne seront jamais inquiétés. Dans ce livre, elle nous adresse une douleur et une colère qui ne peuvent trouver de repos tant que la vérité ne sera pas entendue : l'exécution d'Angelo est l'aboutissement d'un long processus de déshumanisation. La communauté des Voyageurs est depuis toujours la cible d'un racisme systémique fait de mépris, de crainte, d'exclusion et de brutalité.